



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 1

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique :
04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30 – 15h30

Mercredi : 13h30 – 16h30

Jeudi : 16h30 – 18h

Vendredi : 13h30 – 16h30

Samedi : 10h – 12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent et Duerne :
Vendredi matin

Route de Lyon : jeudi matin

Autres secteurs de la commune :
Mardi

• Sacs jaunes :

Route de St Laurent : vendredi

Autres secteurs : jeudi

Edito du maire

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire a depuis trois mois impacté nos vies, nos habitudes, notre travail, et la vie communale n'y a pas échappé. C'est pourquoi aucun conseil municipal n'a eu lieu depuis le 28 février et en conséquence aucune lettre de l'équipe municipale n'est parue.

Les élections se sont déroulées le 15 mars dernier, et la nouvelle équipe a pris ses fonctions seulement le 23 mai.

Je souhaite remercier tous les électeurs qui se sont déplacés pour voter, et ce malgré les risques sanitaires et le manque de choix que certains ont pu déplorer. Voter est un droit, mais également un devoir civique, et c'était important pour notre équipe de savoir si elle était soutenue par la majorité des Saint-Genois.

Je voudrais également remercier les 10 conseillers et 4 adjoints qui ont accepté de m'accompagner et de s'engager pour ce mandat de 6 ans. Il est difficile dans nos petites communes de trouver des gens motivés pour s'occuper de l'intérêt collectif et ce pour une longue durée.

Notre équipe s'inscrit dans la continuité des équipes précédentes, tout en apportant de nouvelles idées et de nouveaux projets.

Cette nouvelle lettre de l'équipe municipale que vous découvrez aujourd'hui, en est le premier exemple.

Nous avons souhaité un nouveau nom (« vivons Saint Genis ») à ce bulletin municipal, le rendre plus coloré, plus dynamique et plus agréable à lire. Vous découvrirez également de nouvelles rubriques : état civil, focus...

J'espère que ce nouveau bulletin vous plaira et qu'avec vos retours, la commission information le fera vivre et l'améliorera.

Je vous souhaite une bonne lecture et une longue vie à « vivons Saint Genis ».

Alexis BADOIL



Hommage

Christian RIVOIRE nous a quittés brutalement le 20 mars dernier.

Il a passé 25 ans de vie publique, tout d'abord à Rontalon avec un mandat de conseiller municipal puis à Saint Genis comme 1^{er} adjoint et Maire.

Nous garderons l'image d'un homme d'une grande sagesse, intègre, rigoureux, et plein d'humilité et de gentillesse.

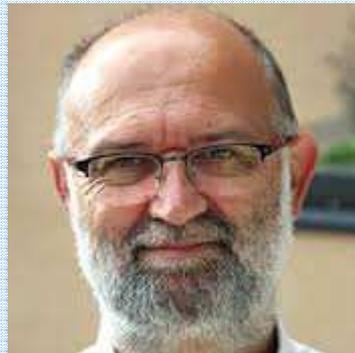
Christian était un homme de dialogue, d'échange avec toujours pour but de rassembler, de trouver un consensus. Il a sans cesse été le garant de l'intérêt général et de l'intérêt de la commune.

Il était également un partisan de la sauvegarde de nos petites communes.

Comme Maire, nous garderons le souvenir d'un maire bienveillant, profondément humain et toujours au service des Saint Genoïses.

Christian nous laisse une commune très saine, peu endettée et ce malgré beaucoup de projets réalisés (rénovation de la salle des fêtes, cantine scolaire, rénovation de la salle de sports, construction d'une halle, aménagement de la rue du tonkin, travaux d'assainissement, aménagements à la zone de loisirs, accessibilité des ERP, actions d'économies d'énergie entre autres...) mais également en étant à l'initiative d'autres projets à venir.

Pour toutes ces années passées au service de la population Saint Genoïse, nous pouvons dire un grand merci pour un grand Monsieur.





Compte rendu Conseil (du 23/05/20)

Après cette période compliquée pour tous, le conseil municipal a pu enfin se réunir ce samedi 23 mai 2020 pour l'élection du maire et des adjoints. Afin de respecter toutes les règles sanitaires en vigueur, cette rencontre a eu lieu à la salle des fêtes en présence des 15 membres de l'équipe.

Après un hommage rendu à Christian RIVOIRE, une minute de silence a été observée à sa mémoire et aux victimes du Covid.

Suite à la lecture de la charte des élus locaux, le doyen de l'assemblée, M. André BASTION, a présidé le vote du maire. Un seul candidat s'est présenté : M. Alexis BADOIL a donc été élu maire de notre commune.

Ce dernier a ensuite proposé une liste de 4 adjoints. Ont été élus :

1^{er} adjoint Gilbert MOSNIER, 2^{ème} adjoint Chantal YVOREL, 3^{ème} adjoint André BASTION, 4^{ème} adjoint Sandrine DRIVON.

M. BADOIL a ensuite présenté au vote l'indemnité des élus qui a été approuvée (l'indemnité du 4^{ème} adjoint a été prise sur l'indemnité du maire, le montant total reste ainsi égal au mandat précédent). A noter également que les élus St Genois perçoivent environ 50 % de la somme à laquelle ils pourraient prétendre.

Les délégations du conseil au maire, puis du maire aux adjoints ont été acceptées et la séance a pu être levée.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le vendredi 12 juin à 20h30.



Nous souhaitons également vous tenir informés de divers sujets sur lesquels ont travaillé les élus entre le 15 mars et le 23 mai :

COVID 19 :

- Alexis BADOIL, Chantal YVOREL et Sandrine DRIVON ont pris des nouvelles régulièrement des personnes âgées ou isolées.



Compte rendu Conseil (suite)

- Les masques reçus de la Région, le dimanche 11 mai, ont été distribués le plus rapidement possible dans vos boîtes aux lettres. Nous remercions vivement toutes les « couturières bénévoles » qui ont apporté en mairie leurs confections de masques tissus ; nous avons pu ainsi en faire profiter les personnes demandeuses.
- Ecole : plusieurs réunions ont eu lieu avec le directeur en vue de la reprise le 13 mai. Il a ainsi été décidé :
 - Accueil des enfants de CE les lundis-mardis et les CP/CM les jeudis-vendredis.
 - Pas d'accueil des maternelles (respect des gestes barrières impossibles à mettre en place).
 - Pas de cantine mais les enfants apportent un repas froid qui est surveillé par les dames de cantine. Pendant ce temps de midi, Gisèle PREVOT (cantinière) assure le nettoyage et la désinfection des classes et sanitaires.
 - La garderie du matin et du soir est maintenue.
 - Ce système est mis en place jusqu'au 2 juin, date à laquelle le gouvernement annoncera ou pas de nouvelles mesures.
 - Les fournitures sanitaires nécessaires ont été commandées et livrées en mairie (gel hydroalcoolique, gants, désinfectant virucide, lingettes).
 - Le nettoyage + la désinfection des classes et sanitaires sont effectués chaque soir.

Nous remercions tous les parents qui ont accepté de garder leurs enfants à la maison après le 13 mai ce qui permet d'alléger les classes. Les instituteurs peuvent ainsi faire la classe physiquement et continuer à assurer les cours en distanciel.

- L'essai prévu pour le prolongement de la garderie de 17h30 à 18h30 est reporté à la rentrée de septembre et sera mis en place si les conditions le permettent.

LE JOINT TECHNIQUE : Cette entreprise a déposé un permis de construire pour une nouvelle unité de production sur le terrain vacant de la zone de la parlière. Ce permis a été accordé.

JEUX DE BOULES : La réfection des jeux de boules est terminée et a coûté moins cher que le devis initial, ce qui s'est traduit par une moins-value de 1 300 €.

ELAGAGE : Nous avons pris contact avec l'entreprise EURL DU ROULET pour une intervention début juin concernant l'élagage des haies en bordure des chemins. Pour rappel, nous procédons à deux campagnes de fauchage, en juin et en octobre.

COPIEUR ET TELEPHONIE MAIRIE : Le contrat étant arrivé à échéance, nous avons lancé une consultation. La meilleure offre a été présentée par ABISSE-BUREAUTIQUE avec la fourniture d'un copieur de marque TRIUMPH ADLER pour 2.490 € HT. La commande a été passée et le copieur installé. Le tarif des copies ayant très nettement diminué, nous pouvons donc, sans surcoût, éditer désormais la lettre municipale en couleur. Une consultation a également été lancée pour le remplacement du standard téléphonique.

SERVICES TECHNIQUES

- Pour le remplacement de Richard MARINIER, 20 personnes ont candidaté et 5 ont été reçues en entretien le 13 mai. Un CDD de 3 mois sera signé avec le candidat retenu avant l'embauche définitive.
- Alexandre COTTANCIN travaille avec Daniel VIVIANT du 18 mai au 30 juin (période d'entretien des espaces verts). Par ailleurs, Simon ZACHARIE viendra renforcer l'équipe en juillet et août.



Vie municipale et associative

CEREMONIE DU 8 MAI 45 :

Une gerbe a été déposée en mémoire aux anciens combattants en présence de Messieurs Alexis BADOIL, Richard TRUCHET, Henri BISSARDON, Gilbert RIVOIRE et Madame Chantal YVOREL (conformément aux recommandations, 5 personnes seulement étaient autorisées).



FETES DES MERES :

En raison de la crise sanitaire, nous avons préféré annuler cette cérémonie pourtant très appréciée de tous. Rendez-vous l'année prochaine.

MEDIATHEQUE :

La médiathèque a rouvert progressivement avec dans un premier temps un accès par « drive ». Un protocole sanitaire a été mis en place, les livres revenant sont désinfectés et mis de côté pendant 3 jours.

Les adhérents peuvent donc commander leur livre par mail, par téléphone ou par internet via le réseau « commonly ». Ils viennent ensuite chercher les documents en drive aux heures d'ouverture de la médiathèque.

RESEAU ENTRAIDE SOLIDARITE DE ST LAURENT DE CHAMOUSSET :

Actuellement, les bénévoles ne peuvent garantir toutes les mesures indispensables au bon fonctionnement de la friperie, de la vente de meubles et de jouets. La santé des bénéficiaires, clients et bénévoles est primordiale. Donc la vente, le tri et apports sont interrompus pour le moment. Nous vous informerons d'une date de réouverture dès que les conditions le permettront. Pour toute question ou en cas d'urgence (besoin alimentaire ou location de scooter), n'hésitez pas à les contacter au 06-42-29-26-76.

- *Réalisation de la publication par la commission informations*
 - *Lettre éditée et imprimée par la mairie*



Focus

Nous avons décidé d'intégrer dans la lettre municipale, cet encart intitulé « focus ».

Nous souhaitons ainsi donner la parole à nos associations, aux Saint Genoïis, etc. sur des thèmes divers, variés et non arrêtés : présenter un projet, une association, raconter un repas de quartier, l'histoire du village, d'un bâtiment, la vie dans le village vue par des enfants, des seniors...

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie ou avec Chantal YVOREL (06 95 09 07 63) et au fil des bulletins municipaux nous publierons vos « articles ».

Alors à vos plumes, on compte sur vous.

Etat Civil

Dès le mois de juin, nous vous présenterons une rubrique état-civil (en accord avec les familles concernées bien évidemment).

Mariages :



Naissances :



Décès :

